

Respecter ses engagements

Le budget

de **2005**



Remplir nos
obligations
internationales

le 23 février 2005

Canada 

Un rôle actif dans le monde

Les Canadiennes et les Canadiens ont un sens aigu des événements qui se produisent à l'étranger, car une bonne partie de la population se compose de gens venant de partout dans le monde. Ils veulent que le Canada joue un rôle actif dans les dossiers internationaux et qu'il ait une influence sur la scène mondiale. Voilà pourquoi le gouvernement s'est engagé à renforcer la contribution du Canada à la paix, à la prospérité et à la sécurité dans le monde.

Budget de 2005 : Respecter ses engagements

Le budget de 2005 respecte cet engagement en fournissant les ressources nécessaires pour que le pays puisse s'acquitter de ses obligations internationales et profiter des occasions à l'échelle mondiale.

Plus précisément, le budget :

- 1** hausse de 3,4 milliards de dollars sur cinq ans l'aide internationale, afin de la doubler d'ici 2010-2011 par rapport à 2001-2002;
- 2** prévoit un montant de 342 millions de dollars pour s'attaquer aux graves problèmes en matière de santé que connaît l'Afrique et de plus de 200 millions pour alléger la dette des pays les plus pauvres;
- 3** propose une nouvelle approche pour la gestion de l'aide internationale, afin de s'assurer que les fonds seront affectés là où ils feront le plus de bien;
- 4** prévoit la plus importante hausse du financement de la défense en 20 ans, soit plus de 12,8 milliards au cours des cinq prochaines années;
- 5** appuie des initiatives clés dans le domaine de la sécurité nationale en injectant une somme de 1 milliard de dollars.

1. Doubler l'aide internationale

Le Canada appuie les Objectifs de développement du millénaire des Nations Unies, un programme à objectif ambitieux : réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. En 2002-2003, le gouvernement a commencé à remplir son engagement de doubler l'aide internationale d'ici 2010-2011.

Le budget de 2005 fait considérablement progresser le dossier en augmentant de 3,4 milliards de dollars l'aide internationale au cours des cinq prochaines années.

2. Augmenter l'aide à l'Afrique

Le Canada accentuera son appui de longue date à l'Afrique, afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la maladie. D'ici 2008-2009, l'aide à l'Afrique sera doublée par rapport à son niveau de 2003-2004. Le budget de 2005 prévoit aussi un certain nombre d'initiatives visant à améliorer la santé et la prospérité de l'Afrique.

Allègement accru de la dette

Le Canada veut continuer d'assurer son soutien de longue date à l'allègement de la dette internationale des pays les plus pauvres. C'est pourquoi le budget de 2005 affecte une somme de 172 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, à même l'enveloppe de l'aide internationale, pour couvrir la part canadienne des frais du service de la dette payables à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et au Fonds africain de développement.

Le budget de 2005 prévoit aussi un montant supplémentaire de 34 millions de dollars à l'appui de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, un programme international

d'allégement de la dette qui apporte une aide substantielle aux pays pauvres, dont la plupart se trouvent en Afrique.

Financement des dossiers internationaux de la santé

Le budget de 2005 confirme le leadership du Canada dans les grands dossiers internationaux de la santé : il affecte un somme de 342 millions de dollars à l'élimination des maladies infectieuses les plus graves, qui touchent en particulier les enfants. Ce montant est réparti comme suit :

- 140 millions de dollars au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme;
- 160 millions à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination;
- 42 millions à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, afin d'éradiquer partout cette maladie en 2005.

3. Gérer plus efficacement l'aide internationale du Canada

Outre l'augmentation de l'aide et des investissements dans les dossiers de la santé, le budget de 2005 propose une nouvelle démarche pour mieux gérer l'aide internationale du Canada, qui sera restructurée en cinq volets distincts :

- développement;
- institutions financières internationales;
- paix et sécurité;
- crises;
- recherche sur le développement.

Cette nouvelle structure augmente la transparence et la prévisibilité sur le plan financier, tout en offrant une plus grande souplesse d'intervention en cas d'événements imprévus.

4. Renforcer la défense nationale

Le budget de 2005 prévoit la plus importante hausse du financement de la défense en 20 ans, soit plus de 12,8 milliards sur cinq ans, selon la comptabilité de caisse.

Cette augmentation appréciable, qui dépasse de loin les engagements pris l'an dernier, permettra à la Défense nationale de mieux relever les défis internationaux de plus en plus complexes.

Voici quelques exemples de récents défis auxquels les militaires ont fait face au Canada et à l'étranger :

- lutte contre le terrorisme et rétablissement de la paix et de la sécurité en Afghanistan et à Haïti;
- services médicaux et de génie et aide humanitaire de base aux victimes du tsunami au Sri Lanka;
- interventions en cas d'urgence et de catastrophes nationales, comme l'ouragan Juan à Halifax et les feux de forêt en Colombie-Britannique.

Ces récentes missions et d'autres contributions à la sécurité internationale ont imposé une lourde charge au niveau du personnel et des ressources des Forces canadiennes. Le monde évolue constamment et, par conséquent, le rôle des forces armées aussi.

Le financement sur cinq ans prévu dans le budget de 2005 est réparti comme suit :

- 3 milliards de dollars pour que l'effectif des Forces régulières soit augmenté de 5 000 membres et celui des réserves, de 3 000 membres, de façon à concrétiser l'engagement pris dans le dernier discours du Trône;
- 3,2 milliards pour renforcer les opérations militaires, à savoir améliorer la formation et l'état de préparation opérationnelle ainsi que

les soins médicaux militaires, remédier aux problèmes critiques d'insuffisance de fournitures et de retards dans les réparations, et réparer l'infrastructure;

■ 2,7 milliards selon la comptabilité de caisse pour que la Deuxième Force opérationnelle interarmées – l'unité antiterroriste d'élite du Canada – puisse acheter et utiliser de nouveaux hélicoptères de capacité intermédiaire, des camions, des aéronefs à usage multiple et des locaux spécialisés;

■ 3,8 milliards selon la comptabilité de caisse pour d'autres projets appuyant les objectifs établis pour les militaires dans l'énoncé de la politique internationale, qui sera rendu public sous peu.

5. Renforcer la sécurité des Canadiens

Le budget de 2005 mise sur les mesures annoncées dans les trois derniers budgets pour lutter contre les menaces terroristes et accroître la sécurité des Canadiens, tout en maintenant le passage des personnes et des biens aux frontières.

Le présent budget prévoit un montant supplémentaire de 1 milliard de dollars pour la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale annoncée en avril 2004. Ces fonds appuieront les investissements dans les domaines suivants : la sécurité dans les missions diplomatiques à l'étranger, l'intervention et la planification d'urgence, le transport et la sécurité frontalière, ainsi que la lutte contre le crime organisé.

Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien

Afin de financer l'amélioration de la sécurité du transport aérien, le gouvernement a établi le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien. Il s'est engagé à revoir le montant de ce

droit pour que les revenus perçus continuent de correspondre aux coûts du programme sur une période de cinq ans.

Le budget de 2005 prévoit la troisième réduction consécutive du droit depuis son entrée en vigueur. Les réductions suivantes sont proposées pour les billets achetés à compter du 1^{er} mars 2005 :

- **pour les vols intérieurs** : de 6 \$ à 5 \$ pour un aller simple et de 12 \$ à 10 \$ pour un aller-retour;
- **pour les vols transfrontaliers (entre le Canada et les États-Unis)** : de 10 \$ à 8,50 \$;
- **pour les autres vols internationaux** : de 20 \$ à 17 \$.

Sécurité maritime

S'appuyant sur des investissements antérieurs et la politique de sécurité nationale, le budget de 2005 accorde un montant supplémentaire de 222 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la sécurité du système canadien de transport maritime. Ces fonds seront affectés à une série d'initiatives : des patrouilleurs semi-hauturiers et des équipes d'intervention d'urgence pour le réseau des Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent, des inspections réglementaires additionnelles, ainsi qu'une présence policière accrue dans les ports.

Sécurité frontalière

Le Canada adoptera d'autres mesures pour assurer la sécurité à la frontière avec les États-Unis sans pour autant nuire à la circulation légitime des biens et des personnes. Le budget de 2005 prévoit un montant de 433 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la capacité du gouvernement de fournir des services frontaliers sûrs et efficaces.



Énoncé de la politique internationale

Comme il est précisé dans le discours du Trône, le Canada améliorera sa politique internationale et en assurera une meilleure coordination. Au cours de la dernière année, le gouvernement a amorcé un examen de la politique internationale, le premier depuis plus de dix ans. L'énoncé de la politique internationale, qui sera rendu public sous peu, portera sur trois priorités :

- **sécurité** : protéger les citoyens canadiens dans un monde exposé à des menaces de plus en plus complexes;
- **prospérité** : préserver la compétitivité du pays en Amérique du Nord et tirer parti des nouvelles occasions qui se présentent à l'étranger;
- **citoyens du monde** : concrétiser le désir des Canadiens de rendre le monde meilleur.

Les prochains budgets renforceront l'assise fournie par cet énoncé.

Renseignements sur le budget de 2005

Vous pouvez obtenir des renseignements sur Internet, à www.fin.gc.ca, ou en appelant au :

- 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
- 1 800 465-7735 (téléimprimeur, pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole)

Pour obtenir des exemplaires de ce dépliant ou d'autres documents budgétaires, adressez-vous au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518
Courriel : services-distribution@fin.gc.ca

This document is also available in English.